INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 7 septembre 2022**

* Les principaux marchés actions européens, longtemps orientés à la baisse, ont finalement clôturé en ordre dispersé. Le contexte est peu propice à la prise de risque, les investisseurs attendant demain la réunion de la BCE qui devrait, selon nombre d' économistes, procéder à un relèvement de 75 points de base. Le CAC 40 a gagné 0,02% à 6 105,82 points, tandis que l'Euro Stoxx 50 s'est apprécié de 0,26% à 3 509,18 points. Vers 17h30, le Dow Jones gagne 0,94 % et le Nasdaq, 0,95%.
* La Banque centrale européenne (BCE) doit se réunir jeudi, tandis qu'un conseil des ministres européens de l'énergie est prévu vendredi à Bruxelles face à la flambée des prix et au risque de pénurie.
* Après avoir ramené ses taux d'intérêt à 0% lors de sa réunion de juillet, la banque centrale européenne devrait relever ses taux directeurs d'au moins 50 points de base supplémentaires demain (plus de 50% parient sur un tour de vis de 75 points de base) et communiquer sur le fait que de nouvelles hausses des taux d'intérêt seront nécessaires.
* "Au cours des prochaines semaines, les hausses de taux attendues de la Fed et de la BCE pourraient continuer de maintenir une certaine pression sur les marchés actions, tandis que les indicateurs économiques devraient continuer de se dégrader sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie", avertit Gilles Guibout, responsable des actions européennes chez AXA IM.
* L'exécutif a donné le coup d'envoi d'une nouvelle réforme visant à répondre aux difficultés de recrutement en faisant varier les conditions d'indemnisation des chômeurs selon la conjoncture, une idée catégoriquement rejetée par les syndicats. "Nous allons saisir les organisations syndicales et patronales dans le cadre d'une concertation", a déclaré le ministre du travail Olivier Dussopt.

Le projet de loi a pour but dans un premier temps de prolonger les règles actuelles de l'assurance chômage. Issues d'une réforme déjà controversée du premier quinquennat, elles seraient arrivées sinon à échéance le 31 octobre prochain.

L'idée est d'éviter "une rupture d'indemnisation" pour près de 2,5 millions de demandeurs d'emplois, a expliqué le porte-parole du gouvernement Olivier Véran à l'issue du Conseil des ministres.

D'ici 2027, le gouvernement veut atteindre l'objectif de plein emploi, soit un taux de chômage aux alentours de 5% contre 7,4% en ce moment. De leur côté, les organisations patronales réclament haut et fort cette réforme de l'assurance chômage car certaines sociétés affirment ne pas pouvoir répondre à des marchés ou bien être contraintes de réduire leur activité, faute de trouver le personnel et la main d’œuvre adéquats.

* Le gaz russe par gazoduc représentait 40% de tout le gaz importé. Aujourd'hui, il n'en représente que 9%", a déclaré Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne le 7 septembre à Bruxelles. La Commission européenne réfléchit par ailleurs à plafonner à 200 euros le mégawattheure dans l'Union le prix de l'électricité produite par des sources énergétiques autres que le gaz naturel, selon un projet que s'est procuré Reuters.
* Le cours du baril de WTI américain à New York cède 1,5% à 85,60 dollars après être descendu jusqu'à 85,08 dollars, son plus bas niveau depuis le 26 janvier. L'annonce de l'Opep + de réduire sa production pour soutenir les prix de l'or noir a fait long feu. Les prix sont désormais inférieurs à ce qu'ils étaient lorsque la Russie a envahi l'Ukraine en février. Le marché pétrolier est pénalisé par la crainte d'une baisse de la demande dans le sillage de la dégradation des perspectives économiques mondiales.
* Le dollar canadien cède 0,2% à 0,7588 dollar américain. La Banque du Canada (BoC) vient de relever son principal taux directeur pour la cinquième fois consécutive. L'institution a procédé, comme attendu, à une hausse de 75 points de base de ce taux pour le porter à 3,25%. Elle cherche ainsi à endiguer une inflation qui a atteint 7,6% en juillet sur un an, après 8,1% en juin, au plus haut depuis 1991.

"Compte tenu des perspectives d'inflation, le Conseil de direction juge encore que le taux directeur va devoir augmenter davantage. Le resserrement quantitatif est utilisé comme outil complémentaire de ces hausses. À mesure que les effets du resserrement de la politique monétaire deviendront plus évidents dans l'économie, la Banque évaluera jusqu'où il faudra encore relever les taux d'intérêt pour ramener l'inflation à la cible. Le Conseil de direction reste déterminé à tenir son engagement à assurer la stabilité des prix et continuera de prendre les mesures nécessaires en vue de l'atteinte de la cible d'inflation de 2 %", a souligné la banque centrale.

**SOCIETES**

* Au chapitre des sociétés, les valeurs pétrolières et parapétrolières s'inscrivent en forte baisse dans le sillage du baril, TotalEnergies chute de 3,70%, Vallourec de 4,42%.
* Le titre Ubisoft a chuté ce jour de 17,24% à 36,00 euros après l’annonce d'un accord sur la montée à son capital du géant chinois Tencent, à hauteur de 49,9% de Guillemot Brothers Limited, la holding familiale, premier actionnaire du groupe. Cette participation, qualifiée de "passive" par la société, autorisera par ailleurs Tencent à disposer de 5% des droits de vote. Cet accord, bénéfique pour le groupe et la famille Guillemot, l’est moins pour les actionnaires d'Ubisoft puisqu’il met fin à la spéculation d’une éventuelle OPA.

L'investissement de Tencent dans Guillemot Brothers Limited, s'élève à 300 millions d'euros (200 millions d'euros d'acquisition de titres et 100 millions d'euros d'augmentation de capital), faisant ressortir une valeur par transparence d'Ubisoft à 80 euros par action, soit près du double du cours de clôture de mardi de 43,5 euros.

Par ailleurs, Tencent consent un prêt long-terme, sans sûreté, à Guillemot Brothers Limited lui permettant de refinancer sa dette et d'apporter des ressources financières supplémentaires utilisables pour monter au capital d'Ubisoft.

Guillemot Brothers Limited reste exclusivement contrôlée par la famille Guillemot. Tencent ne sera pas représentée au conseil d'administration et n'aura aucun droit d'approbation ou de véto opérationnel.

Le concert élargi pourra augmenter sa participation jusqu'à 29,9% du capital ou des droits de vote d'Ubisoft.

Dans cette limite, Guillemot Brothers Limited et la famille Guillemot pourront chacun augmenter leur détention dans le capital d'Ubisoft.

De plus, le conseil d'administration d'Ubisoft a autorisé Tencent à augmenter sa participation en direct dans Ubisoft de 4,5% à 9,99% du capital et des droits de vote.

Enfin, Tencent ne pourra vendre ses actions Ubisoft avant 5 ans (et au-delà fera bénéficier la famille Guillemot d'un droit de priorité) et ne pourra augmenter sa participation dans Ubisoft au-delà de 9,99% du capital et des droits de vote d'Ubisoft avant 8 ans.

Pour les analystes, cet accord écarte la possibilité d'une offre publique d'achat sur l'ensemble du capital.

* L'assemblée générale mixte des actionnaires de Technicolor, qui a réuni ce jour un quorum de 80,61%, s'inscrit comme une étape majeure de la réalisation des projets publiquement annoncés le 24 février dernier. Les 15 résolutions proposées ont toutes été approuvées, en particulier les deux premières portant sur l'approbation de la distribution exceptionnelle de 65% du capital de Technicolor Creative Studios (TCS) sous forme de dividende en nature. Elle a recueilli plus de 99% des voix.

Sous réserve que l'ensemble des conditions suspensives visées à la seconde résolution de ladite assemblée soient levées, notamment l'émission des obligations convertibles en actions décidée le 6 mai dernier, les actionnaires de Technicolor pourront bientôt recevoir des actions TCS, conformément au ratio d'une action Technicolor Creative Studios pour une action Technicolor.

La distribution entraînera l'admission des actions TCS sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Selon le calendrier envisagé, la cotation et l'admission des actions TCS aux négociations sur Euronext Paris et la date de détachement de la distribution auront lieu le 27 septembre 2022, et la mise en paiement de la distribution, correspondant à la livraison et l'inscription en compte des actions TCS aux actionnaires de la société, doit intervenir le 29 septembre 2022.

* Haulotte Group (-6,87 à 3,05%) a publié ses résultats semestriels hier. Le spécialiste des matériels d'élévation de personnes et de charges a engrangé un chiffre d'affaires de 289,1 millions d'euros, en progression de 15% à taux de change constant, par rapport à l'année précédente. La marge opérationnelle courante s'établit à - 0,3% des ventes. Le groupe a réalisé un deuxième trimestre soutenu à 153,3 millions d'euros,en hausse de 11% par rapport au trimestre précédent.

Dans un environnement très perturbé par les conséquences de la crise sanitaire et du conflit en Ukraine, le marché mondial de la nacelle est resté particulièrement dynamique dans la très grande majorité des zones sur le premier semestre de l'année 2022, malgré les difficultés persistantes d'approvisionnement de certains composants clés auxquelles l'essentiel des constructeurs doit faire face.

En Europe, les ventes du groupe ont augmenté de +8% malgré l'invasion de l'Ukraine et ses conséquences pour son activité sur le marché russe.

En Asie-Pacifique, le chiffre d'affaires semestriel est en hausse de +53%, tiré principalement par l'Australie, les ventes de la Chine étant restées stables sur la période, dans un marché fortement impacté par le Covid-19.

Les ventes ont continué de croître de +7% en Amérique du Nord, favorisées par le bon dynamisme de l'activité échafaudage (+35%), l'activité nacelle affichant un léger recul de -3% fortement pénalisée par les pénuries de composants malgré un carnet de commandes en très forte hausse.

En Amérique Latine, l'activité du groupe progresse de +25% tirée par le Brésil.

* Lhyfe a gagné 2,25% à 8,15 euros après l'annonce de son offensive au Royaume-Uni. Le producteur et fournisseur d'hydrogène vert a mis en place une filiale et une équipe britannique dans le nord-est de l'Angleterre afin d'identifier les opportunités de déploiement d'installations de production d'hydrogène vert, pour soutenir les ambitions nettes zéro du pays. En 2021, Lhyfe a inauguré la première usine au monde à fournir un hydrogène vert renouvelable produit à partir d'éoliennes.

Elle compte aujourd'hui plus de 90 projets innovants à travers l'Europe. L'entrée au Royaume-Uni est la dernière étape en date de son développement.

Lhyfe possède déjà des filiales en Allemagne (ouverte en 2020), au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède (2021), et en Espagne (2022).

L'entreprise, qui inaugurera en septembre 2022 à Saint-Nazaire le premier démonstrateur au monde de production d'hydrogène offshore, a pour objectif de produire massivement en mer. L'énorme potentiel éolien offshore dont dispose le Royaume-Uni, notamment en mer du Nord, est donc un atout majeur pour l'entreprise.

* Holcim a conclu la vente de ses activités au Brésil à CSN (Companhia Siderúrgica Nacional) pour une valeur d'entreprise de 1,025 milliard de dollars. La transaction a été conclue après l'obtention des autorisations des autorités brésiliennes. Cette transaction comprend les cinq cimenteries intégrées de Holcim, quatre stations de broyage, six sites de granulats et 19 installations de béton prêt à l'emploi.

L'Amérique latine reste une région de croissance stratégique essentielle pour Holcim. Au cours du premier semestre 2022, Holcim a achevé une nouvelle ligne de production de ciment au Salvador et a considérablement développé ses activités de granulats au Salvador, en Équateur et en Colombie. La société a également poursuivi l'expansion de son réseau de distribution Disensa dans toute la région, avec plus de 2 000 magasins dans huit pays.

**ANALYSES**

* L'état de l'économie mondiale n'est pas sans rappeler celui qui prévalait dans le courant des années 1970. Sauf que « le contexte actuel est à plusieurs égards potentiellement plus explosif ». C'est le constat dressé par Jézabel Couppey-Soubeyran, maîtresse de conférences en économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et corédactrice en chef de « L’économie mondiale 2023 », un ouvrage publié chaque année et présenté mercredi par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii).

La guerre en Ukraine et ses conséquences sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, les prix de l'énergie et les prix alimentaires annihilent les espoirs de reprise post-pandémie de Covid-19. Le pessimisme ambiant se nourrit des pressions inflationnistes, appelées à durer, et de la crise énergétique qui s'annonce sévère en Europe.

« Le parallèle avec la stagflation des années 1970 ne pousse pas à l'optimisme », avance Thomas Grjebine, économiste au Cepii. A l'époque, pour casser l'inflation générée par les deux chocs pétroliers et l'indexation des salaires sur l'inflation, les banques centrales avaient fortement relevé les taux d'intérêt. Conséquence : une récession mondiale accompagnée d'une crise des dettes des pays en développement. L'histoire pourrait bien se répéter.

Depuis 2010, l'économie mondiale a connu une vague d'endettement la plus importante, la plus rapide et la plus synchronisée de ces 50 dernières années, observe l'économiste. La hausse des dettes publiques est un réel danger pour les pays qui s'endettent en devises étrangères. « C'est le cas de la zone euro car la devise européenne est comme une monnaie étrangère pour les pays membres qui s'endettent dans une devise qu'ils ne contrôlent pas. Une fragmentation de la zone euro n'est pas à exclure », craint Thomas Grjebine. L'inquiétude concerne avant tout les pays du Sud qui affichent des niveaux très élevés d'endettement public (200 % du PIB en Grèce, 150 % en Italie, 123 % en Espagne).

Les pays émergents et en développement suscitent aussi des craintes puisque leur dette en devise étrangère représente 25 % de leur dette publique contre 15 % en 2009. Que dire de la dette privée dans ces pays qui s'élevait à 142 % du PIB en 2020 contre seulement 32 % à la fin des années 1970 ? Le resserrement monétaire américain qui se profile pourrait générer une nouvelle crise de la dette, comme en 1979 pour les pays d'Amérique latine suivie d'un défaut de paiement du Mexique en 1982.

Autre similitude pointée par le Cepii, l'évolution des salaires et de l'inflation. Comme à la fin des années 1960, la période actuelle voit émerger des revendications salariales fortes. La crise sociale de Mai 68 avait été le marqueur du refus par les salariés des conditions du partage des revenus qui prévalait à l'époque. « Le pouvoir d'achat du salaire minimum a progressé de 130 % entre 1968 et 1983. Dans le même temps le salaire moyen a progressé d'environ 50 % », constate Thomas Gjrebine. Les tensions sociales nourrissent alors l'inflation qui, en retour, entraîne de nouvelles revendications salariales. Jusqu'à ce que les dirigeants politiques décident de supprimer cette boucle qui se matérialisera notamment par la désindexation des salaires dans les années 1980.

Aujourd'hui, avec le retour de l'inflation et la mondialisation qui se grippe, le compromis implicite qui s'était mis en place dans les années 1980 pourrait bien voler en éclat. Ce compromis reposait sur des hausses modérées de salaires compensées par des gains de pouvoir d'achat liés à la désinflation importée que générait la mondialisation des échanges. Les demandes actuelles de rééquilibrage des salaires que révèlent les tensions aux Etats-Unis depuis la pandémie sous la forme de grèves nombreuses et du phénomène de « grande démission » en témoignent. Ailleurs, la croissance des salaires horaires réels est désormais négative dans la plupart des pays de l'OCDE, affectant pouvoir d'achat et consommation des ménages. Des tensions sociales sont à redouter.

La croissance mondiale devrait s'en ressentir. D'autant plus que le moteur chinois qui, ces vingt dernières années, représentait le quart de la croissance mondiale se grippe. Pas seulement en raison de la politique « zéro Covid » du gouvernement. D'autres facteurs structurels sont à l'œuvre : « La population en âge de travailler a atteint un pic au début des années 2010 et devrait diminuer la croissance à venir. » Et la croissance de la productivité, comme au Japon et en Corée du Sud au cours des décennies précédentes, ralentit.

L'Europe est encore un peu plus menacée par un choc énergétique d'ampleur. Les effets du conflit en Ukraine pourraient être plus lourds que prévu en raison des interruptions de livraison de gaz russe à l'échelle de toute l'Europe. Selon l'OCDE, il faut s'attendre à une baisse de la production dans les secteurs manufacturiers et les services marchand de près de 3 %.

Ces effets pourraient être sous-estimés notamment si les entreprises arrêtent complètement leur production, craint le Cepii. « De nombreuses industries notamment les plus consommatrices d'énergie comme la métallurgie pourraient être en faillite. Un arrêt total des importations de gaz russe pourrait conduire à une baisse du PIB allemand de 3 à 8 % », redoute Thomas Gjrebine.

**L’AGENDA DU 8 septembre 2022**

**14h15 en zone euro**
Décision de politique monétaire de la BCE

**14h30 aux Etats-Unis**
Inscriptions hebdomadaires au chômage pour la semaine close le 3 septembre